

Métiers d'art : CAP Taille de pierre

Mis à jour le 14 novembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau CAP acquis – Projet professionnel validé

Public visé

Demandeurs d'emploi Salariés en reconversion Salariés en perfectionnement

Rythme

Temps plein

Durée en centre

1400 heures

Validation

CAP taille de pierre
?

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Contrôle en Cours de Formation
- Certification visée : CAP taille de pierre
- Certificat de réalisation

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

- Réaliser des ouvrages en pierre, neuf ou ancien
- Valider les recommandations en matière de sécurité

Contenu

Bloc de compétences 1 : Analyse d'une situation professionnelle

Analyser une situation professionnelle et proposer l'organisation de son intervention Identifier les divers intervenants prévus
Énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage
Traduire graphiquement des informations, préparer les tracés professionnels d'exécution Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès, prévoir les matériels Vérifier les matériaux prévus

Bloc de compétences 2 : Réalisation d'un ouvrage

Réaliser un ouvrage simple : préparer les outillages et matériels, organiser le poste de travail. Manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé. Débiter un bloc, une tranche. Usiner un élément sur machine à commande numérique. Tailler un bloc. Transmettre des informations et s'intégrer dans l'entreprise

Bloc de compétences 3 : Mise en oeuvre d'un ouvrage

Fabriquer et mettre en oeuvre un ouvrage simple, mettre en oeuvre un ouvrage neuf.
Poser en restauration. Réaliser un ravalement. Réaliser des travaux de maçonnerie associés à la pierre. Traiter les déchets de chantier.
Prévention Santé Environnement (dont Sauveteur Secouriste du Travail)
Travail en hauteur R 408 de la CNAM : montage, utilisation et démontage des échafaudages à pied

Modalités pédagogiques

Présentiel en centre – Ateliers taille de pierre avec cabines, outils de découpe, commande numérique, logiciels CAO DAO, salles banalisées
Alternance entre théorie et pratique et alternance avec l'entreprise

Profil des intervenants

Professeurs certifiés et professionnels en métiers de la pierre

Délais et modalités d'accès

Dossier de demande de Transitions Pro à déposer au minimum 2 mois avant le démarrage de la formation
Positionnement réalisé pour individualiser le parcours en fonction du profil du demandeur
Dossier de candidature dans le cadre du dispositif régional

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible après étude du dossier et du

Métiers d'art : CAP Taille de pierre

profil du candidat

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019